

Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine



Extrait du registre des décisions du Maire

OBJET : Vente du véhicule Renault Kangoo immatriculé CL-984-JZ à la société Rousseau Argenteuil

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122.22,
Vu la délibération n° 2020-22 du 23 mai 2020, donnant délégation au Maire pour prendre toutes décisions dans les matières prévues à l'article visé ci-dessus,
Considérant la proposition de la société Rousseau Argenteuil, de reprendre le véhicule RENAULT Kangoo immatriculé CL-984-JZ.

DECIDE

DE céder le véhicule RENAULT Kangoo immatriculé CL-984-JZ, mis en circulation le 2 octobre 2012, à la société Rousseau Argenteuil, située au 139 boulevard Jean Allemane 95100 Argenteuil, n°SIRET 3531 7669 6000 22, pour un montant de 800 €.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à La Frette-sur-Seine, le 8 avril 2024

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val Parisis,

Philippe AUBERT

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20240408-d-2024-21-AU
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024